

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
4 avril 2024**

PUBLIE LE : 19 AVR. 2024

Délibération n°240404-5 : Participation des communes aux charges intercommunales pour l'exercice 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le vingt mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

PRESENTS

LOUVECIENNES

Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE

Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, PRESIDENT

Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE

Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE

Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

LOUVECIENNES

Jean-Paul JAOUEN, DELEGUE TITULAIRE

Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE

Communes non représentées

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

<i>Nombre de communes</i>	:	2
QUORUM	:	5
<i>Délégués présents</i>	:	6
<i>Pouvoirs</i>	:	2
<i>Délégués comptant pour le vote</i>	:	8

**OBJET : PARTICIPATION DES COMMUNES AUX CHARGES INTERCOMMUNALES
POUR L'EXERCICE 2024**

RAPPORTEUR : Le Président

VU l'article L.5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le statut du Syndicat Intercommunal,

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DECIDE de financer le montant des participations des communes aux dépenses du Syndicat Intercommunal pour, la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-le-Roi telles qu'elles figurent dans le tableau joint à la délibération.

Fait à Marly-le-Roi, le **19 AVR. 2024**

Transmis en préfecture et affiché le **19 AVR. 2024**

Pour Extrait Conforme



Florence ESNAULT
Secrétaire de séance

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE MUSEE DU DOMAINE ROYAL DE MARLY LOUVECIENNES/ MARLY-LE-ROI**

Annexe à la délibération n° 240404-5

Participation des communes aux charges intercommunales de l'exercice 2024

COMMUNES	POPULATION 2024	PARTICIPATION 2024	PART BUDGETISEE	PART FISCALISEE
MARLY LE ROI	17 010	401 513,28 €	- €	401 513,28 €
LOUVECIENNES	7 731	182 486,72 €	- €	182 486,72 €
TOTAL SYNDICAT	24 741	584 000,00 €	- €	584 000,00 €